

Paris le 31 mars 2015

FUTURS COMPOSÉS manifeste sa vive inquiétude face au conflit qui paralyse Radio France et aux nouvelles orientations envisagées du projet d'établissement.

Si la réforme et les économies budgétaires envisagées à Radio France consistent, en plus des menaces qui pèsent sur ses orchestres, à supprimer la diffusion hertzienne de France Musique et de Fip, deux radios incontournables aujourd'hui dans le paysage musical français, c'est que Radio France perd la substance même de sa légitimité dans le domaine du service public de la musique.

Caisse de résonance des musiques de répertoire et contemporaines, du jazz et des musiques improvisées, des musiques traditionnelles et du monde, France Musique et Fip doivent pouvoir continuer à témoigner avec passion des musiques qui ne sont que très peu prises en compte par les autres médias de la musique.

De plus, commandes musicales, retransmissions de concerts, interviews de compositeurs et d'interprètes, émissions thématiques et d'informations, reportages, etc. constituent le cœur de la mission que le service public de la radio doit pouvoir continuer d'apporter à l'ensemble des citoyens.

L'arrêt de diffusion hertzienne de France Musique et de Fip aurait pour conséquence de rendre muet tout ce pan de la vie musicale française auprès des auditeurs de Radio France, les privant de sa richesse et sa diversité.

Futurs composés, réunissant 211 structures dédiées aux musiques de création dans toute la France, manifeste sa vive inquiétude face au conflit qui paralyse actuellement Radio France et demande à l'Etat et à la direction de Radio France de prendre leurs responsabilités pour ne pas réduire au silence, sur les ondes, ce que la vie musicale française possède de plus précieux.

Futurs Composés

Futurs Composés, le réseau national de la création musicale, rassemble plus de 200 membres : Centres nationaux de création musicale, compositeurs et compositrices, ensembles musicaux et compagnies, éditeurs et labels, festivals, indépendant(e)s, musicien(ne)s, Scènes nationales et conventionnées, structures de diffusion et de production, structures d'information et de formation, etc.

**FUTURS
COMPOSÉS
RÉSEAU NATIONAL
DE LA CRÉATION
MUSICALE**

Contact : contact@futurscomposes.com

Futurs Composés, réseau national de la création musicale
tel : +33 1 77 32 23 19 • +33 6 37 57 19 59
www.futurscomposes.com • www.presentcontinu.com

Futurs Composés, réseau national de la création musicale est soutenu par : Le Ministère de la Culture et de la Communication, La Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) / La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC), La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM), La Région Ile-de-France et Le Fonds pour la Création Musicale (FCM).